

Objets d'enseignement	Liens avec la défense et la sécurité nationale	Pistes	Exemples de propositions pour un « projet de l'année »
Axe 1 : Des libertés pour la liberté Questionnement : Quels sont les principes et les conditions de la liberté ?			
<p>Un corpus de loi : les lois ayant trait à la défense et à la sécurité nationale</p>	<p>La politique de défense est définie et menée par le chef de l'Etat avec le gouvernement et s'appuie sur une loi de programmation militaire qui établit son budget. Elle répond à des enjeux extérieurs et intérieurs qui s'inscrivent difficilement dans le rythme parlementaire et entrent ainsi en tension avec la fabrique de la loi.</p> <p>Par ailleurs, la Défense est un domaine très largement réservé au Président, qui incarne l'unité de la Nation. Cet état de fait résulte des conditions historiques de l'émergence de la Ve République. Le Parlement se trouve ainsi en retrait pour les questions de Défense et de sécurité nationale, du contrôle de l'action de l'exécutif : quel équilibre des pouvoirs cela pose-t-il dans notre régime parlementaire ?</p> <p>Enfin, la question de la souveraineté nationale émerge avec la participation de la France aux actions militaires sous mandat international : comment la loi française intègre-t-elle les décisions communautaires ou internationales en matière de Défense ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comparer les modalités d'entrée en guerre dans plusieurs démocraties contemporaines. - Etudier l'élaboration d'une loi de programmation militaire : les différentes lectures, les amendements, les débats liés. - Etudier une opération extérieure menée par la France sous l'angle législatif : la décision d'engagement, le contrôle parlementaire, la budgétisation et le financement. - Etudier les prérogatives militaires du pouvoir exécutif et ses liens avec les armées, le CEMA, l'état-major particulier du chef de l'Etat. - Etudier la participation de la France à une opération sous mandat international : comment le droit français s'ajuste-t-il aux engagements internationaux pris par la France ? quelles articulations avec la loi ? 	<ul style="list-style-type: none"> - États-Unis, France, Allemagne voir le cas de la Grande-Bretagne, fortement engagée dans les coalitions internationales : quel soutien institutionnel, politique et démocratique aux opérations militaires depuis les années 1990 ? - La loi de programmation militaire 2019-2025 : quels enjeux, quels débats ? - L'opération <i>Chammal</i> (Irak) : de la décision du président, du débat parlementaire sans vote, jusqu'au prolongement demandé au Parlement en janvier 2015. - Etudier également un engagement militaire avec aval de l'ONU et demande officielle d'un Etat souverain, cf opération <i>Serval</i> au Mali - Le président de la République et ses pouvoirs : un chef de guerre ?

<p>Constitutions et déclarations des droits : l'État de droit</p>	<p>L'État de droit peut se définir comme un système institutionnel dans lequel la puissance publique est soumise au contrôle de représentants du peuple démocratiquement élus.</p> <p>La garantie de la sécurité des personnes et des biens est l'une des conditions nécessaires de l'exercice des libertés au sein de l'État de droit.</p> <p>Mais, dans un État de droit, les moyens d'assurer cette sécurité sont limités par le respect des règles fondamentales qui garantissent les libertés individuelles et collectives.</p> <p>Cet objet d'enseignement est de ce fait l'occasion de questionner la tension entre libertés et sécurité au sein d'un État de droit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier, à travers des exemples concrets en lien avec l'actualité, comment un Etat démocratique concilie l'exercice des libertés individuelles et collectives avec la nécessaire garantie du maintien de l'ordre. - Etudier à travers des exemples historiques ou des œuvres de fiction comment un Etat de droit peut dériver en Etat sécuritaire, en système tyrannique ou en régime totalitaire sous le prétexte de garantir la sécurité. - Débattre de l'opportunité de limiter les libertés individuelles et collectives dans des situations de crise. - Discuter de la légitimité et de la légitimation de la guerre à travers des exemples concrets. - Des ponts sont nécessairement à établir avec l'axe 2 et, en particulier, le domaine intitulé « La sécurité dans un État de droit ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Liberté de manifester et garantie de la sécurité des biens et des personnes : jusqu'où est-il nécessaire qu'une manifestation soit encadrée ? - L'instrumentalisation de l'enjeu sécuritaire dans la genèse du nazisme allemand ou du fascisme italien. - Faut-il priver de liberté les personnes suspectées de radicalisation ? - L'état d'urgence et l'État de droit. - Peut-on mener des guerres à titre préventif pour protéger un État ou une population?
--	---	--	--

<p style="text-align: center;">Les grandes lois de liberté de la III^e République</p>	<p>La construction de la démocratie libérale s'opère en France entre les années 1880 et 1900 par le vote d'une série de lois instituant les libertés individuelles et politiques ainsi que les principaux symboles républicains.</p> <p>Elles contribuent à enraciner la culture républicaine et à créer un sentiment de cohésion nationale par des valeurs, par des normes et par des références collectives.</p> <p>Elles deviennent l'enjeu de débats majeurs au sein de la société, dans un contexte de menaces pesant sur la République et sur la sécurité des citoyens. Le contexte politique national et international influe sur la définition et l'exercice des libertés fondamentales dans les régimes démocratiques.</p>	<p>Etudier, en s'appuyant sur un moment historique précis, comment les tensions et les menaces internes ou externes a pu conduire les législateurs à redéfinir une des grandes lois de liberté de la III^e République en insistant sur les débats qui en découlent entre les tenants de sa préservation complète et ceux qui pour des raisons de sécurité voulaient la limiter. → <i>Interroger sur les menaces pesant sur les libertés fondamentales dans des régimes démocratiques</i></p> <p>Etudier des exemples de situations historiques dans lesquelles des questions de sécurité ou de défense ont été instrumentalisées pour réduire les libertés fondamentales ? → <i>S'interroger sur les risques d'exploitation des thématiques de sécurité pour établir des conditions d'exercice plus autoritaire du pouvoir.</i></p> <p>Etudier une liberté fondamentale et ses évolutions en France jusqu'à nos jours pour en montrer le caractère discontinu et réversible. → <i>S'interroger sur le caractère révocable des libertés fondamentales et sur les causes des inflexions.</i></p> <p>Etudier les débats qui ont accompagné le vote d'une des grandes lois pour montrer qu'elles ont été âprement disputées et combattues à l'Assemblée et dans la presse. → <i>S'interroger sur le caractère non-consensuel initial de ces lois, créatrices de consensus politique ultérieur.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Terrorisme, antiterrorisme et libertés fondamentales : comment lutter contre le terrorisme tout en garantissant les libertés fondamentales héritées du XIX^e siècle ? - La limitation de l'accès à des informations sensibles (secret défense) est-elle un déni de liberté d'expression et d'opinion ? Voir le cas de l'offensive du Chemin des Dames (1917) et les fuites dans la presse nationale lors de sa préparation - Sécurité et liberté sont-elles deux principes opposés ? - Faut-il réduire les libertés individuelles et politiques des personnes radicalisées ou terroristes ? - Une société démocratique peut-elle faire des choix qui menacent les libertés fondamentales ?
--	---	--	--

<p>L'engagement des femmes et des hommes pour les libertés par des figures remarquables notamment celles placées au Panthéon par la République</p>	<p>Le Panthéon est un lieu de mémoire national. Ancienne église transformée sous la révolution en un temple laïc, elle est baptisée « Panthéon » en référence à l'Antiquité grecque, pour honorer ceux qui sont considérées comme des « héros » de la nation (grandes figures politiques, intellectuelles, scientifiques, résistantes) qui ont « mérité » une reconnaissance nationale, sans qu'aucun texte n'en fixe les modalités ni les critères</p> <p>La panthéonisation d'une personnalité est un rituel autant symbolique que politique. C'est une prérogative qui relève du législatif (III^e et IV^e République) et de l'exécutif (V^e République) Elle reflète l'évolution de la vision de l'histoire et contribue à la construction de la mémoire nationale.</p> <p>Si les Invalides constituent le lieu de mémoire des grandes figures militaires, le Panthéon regroupe depuis la III^e République les figures reconnues pour leur engagement au nom de la défense des idéaux républicains.</p>	<p>Etudier, à travers une figure panthéonisée (Gambetta, Zola, Jaurès par exemple), les liens entre l'armée et la nation et les débats concernant l'armée et la place de l'armée dans la société.</p> <p>Etudier le profil des figures inhumées depuis la V^e République pour montrer la place de l'engagement résistant dans la mémoire nationale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une figure panthéonisée comme fil rouge pour incarner les questionnements autour de la liberté (Jean Moulin, Simone Veil) - La question du pacifisme à travers la figure de Jaurès (à distinguer de l'antimilitarisme) - Etudier le groupe des militaires panthéonisés et ceux qui sont aux Invalides - Etudier la biographie d'une figure militaire mise en valeur (et les débats afférents) - - Etudier le groupe des résistants panthéonisés (parallèle avec d'autres cryptes nationales) - Etudier la biographie d'un grand résistant
---	---	---	---

<p style="text-align: center;">Le programme du Conseil national de la Résistance et le préambule de la Constitution de 1946</p>	<p>Le préambule de la Constitution de la IV^e République rédigé après la Libération prolonge le programme du CNR (15 juillet 1944) en reconnaissant les principes politiques démocratiques et de nouveaux droits sociaux et économiques.</p> <p>Ces deux textes ont un rôle majeur dans l'élaboration d'une sécurité sociale et d'une solidarité inter et intragénérationnelle au sein de la société pour se prémunir contre les risques sociaux.</p> <p>Le préambule de la constitution de 1946 définit les principes régissant le droit d'asile offert aux personnes persécutées dans leur pays d'origine, dans le cadre des relations internationales de la France.</p>	<p>Etudier les deux textes en les replaçant dans leur contexte historique pour montrer leur importance et leur portée historique : restauration de la République, Libération du territoire, contexte d'élaboration d'un Etat-Providence et de profonde redéfinition des liens entre la France et son empire colonial.</p> <p>Etudier un exemple concret de pays dans lequel les ne sont pas respectées. Etudier le parcours juridique suivi par un migrant qui demande alors le statut de réfugié en France ou dans un autre pays de l'Union européenne.</p> <p>→ <i>S'interroger sur les articulations entre solidarité internationale (défense des droits de l'homme) et solidarité nationale.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Combattre pour la liberté : l'exemple des résistants - Tout combat pour la liberté est-il légitime ? Voir les mouvements réclamant l'autonomie voire l'indépendance dans le sillage des élections à la Constituante (1945-46) - Protéger les individus : quelles priorités entre les différentes formes de sécurité ? - Doit-il y avoir des libertés en France pour des individus privés de liberté chez eux ? - Les principes du CNR sont-ils toujours d'actualité ?
--	--	--	---

Axe 2 : Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat
Questionnement : Comment évoluent la conception et l'exercice des libertés ?

**Actualité de la loi de la
séparation des Églises et de
l'État de 1905**

L'une des raisons qui amène dans le débat public un questionnement sur une possible actualisation de la loi de 1905 est liée à des questions de sécurité : le lien est en effet fait entre les multiples atteintes au principe de laïcité et les radicalisations religieuses, identitaires et/ou politiques ainsi qu'avec le risque terroriste qui leur est associé.

Dans ce cadre et au nom de la sécurité nationale, certains interrogent la loi elle-même et son adéquation au contexte actuel tandis que d'autres considèrent que toute évolution la viderait de son sens et fragiliserait l'édifice républicain.

Cet objet d'enseignement, hautement polémique, est ainsi l'occasion de s'interroger sur la compatibilité entre le nécessaire respect de la liberté de conscience et la garantie de la sécurité.

- Etudier, à travers quelques exemples concrets, dans quelle mesure les atteintes au principe de laïcité peuvent constituer un enjeu de sécurité dans un contexte marqué par le terrorisme intégriste religieux.
- Clarifier les principes qui président à l'exercice de la liberté des croyances et des convictions dans les différents espaces publics et privés.
- Débattre des conséquences concrètes d'une restriction ou d'une extension de ces principes sur les libertés collectives et individuelles.
- La façon dont la religion est traitée dans nos armées (cf. tombes musulmanes, juives, catholiques, pour les libre-penseurs, rations particulières, aumônerie militaire dont musulmane de création récente, etc.)

- Dans quel contexte est née la loi du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public ?
- Faut-il établir un lien entre les atteintes à la laïcité et la radicalisation religieuse ? (études de parcours individuels de radicalisation)
- La Loi de 1905 est-elle adaptée à l'état actuel des faits religieux dans notre pays ?

<p>Pauvreté, isolement et entrave à l'exercice des libertés : l'exemple de l'illettrisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La Défense est un acteur majeur de la détection et de l'orientation des jeunes en difficulté, et tout particulièrement en ce qui concerne la connaissance de la langue française. Pour cela, elle met en œuvre les tests de lecture lors des Journées défense et citoyenneté. Ces tests sont le seul outil systématique, annuel et universel de connaissance du niveau de maîtrise du français par la population. - La JDC permet ensuite d'orienter les jeunes signalés vers les partenaires éducatifs. Les jeunes en situation de décrochage scolaire sont signalés aux plate-formes départementales de décrochage. - Deux organismes appliquant des pédagogies tirées de la vie militaire peuvent venir en aide aux jeunes volontaires : l'EPIDe (Etablissement public d'insertion de la Défense) et le service militaire adapté (SMA) pour les jeunes Ultramarins éloignés de l'emploi, CIRFA dans le recrutement... 	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier comment la Défense participe à la lutte contre l'illettrisme par son implication dans la détection du phénomène. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi la JDC et bientôt le SNU sont-ils les bons moments et les bons lieux pour détecter le phénomène de l'illettrisme en France ? - À travers les dispositifs mis en place, la Défense accomplit-elle une mission d'ascenseur social ? (Regards sur des parcours et des témoignages de jeunes décrocheurs ou de réussites sociales) - Est-ce le rôle des armées que de participer à ces missions ? Qu'en retirent-elles ? (« parole d'un militaire engagé auprès des jeunes »)
---	--	--	--

<ul style="list-style-type: none"> - Les flux informationnels et leur régulation sur internet : la question de la liberté d'expression dans un environnement numérique et médiatique ; harcèlement et persécution sur internet. - Liberté et droit à la protection : les mineurs ; les personnes fragiles ; les données numériques 	<p>Internet est un espace difficilement contrôlable d'exercice de la liberté d'expression.</p> <p>Les mésusages d'internet constituent de potentiels menaces sur la sécurité des biens et des personnes, ainsi que sur la sécurité nationale : pillage et utilisations frauduleuses de données personnelles, persécutions individuelles, fake news instrumentalisées contre des Etats ou des entreprises, cyberattaques organisées par des entités étatiques ou privées, rôle de l'internet dans la diffusion des discours de haine etc.</p> <p>Cet objet d'enseignement est l'occasion de questionner la nécessité et la possibilité de réguler l'internet afin de se prémunir contre son instrumentalisation possible au détriment de la sécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier des cas concrets et de nature variée dans lesquels les mésusages d'internet constituent des menaces objectives sur la sécurité des personnes, des institutions, des entreprises privées ou des Etats. - Débattre de projets de lois permettant de renforcer la protection des personnes et des Etats mais limitant l'exercice de la liberté sur internet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des exemples concrets de cyberattaques contre des Etats (par exemple Estonie) - Création des services de cyberdéfense relevant du ministère des Armées - Les fake news menacent-elles les élections dans les Etats démocratiques ? - Les messageries cryptées constituent-elles une menace pour la sécurité ?
<p>L'engagement et la pratique citoyenne : les instances lycéennes.</p>	<p>L'engagement au service de la sécurité des citoyens, auprès des Jeunes Sapeurs-Pompiers par exemple, est possible dès le lycée.</p> <p>Des stages auprès des unités militaires et des partenariats avec les établissements permettent aux lycéens de découvrir les métiers en lien avec la Défense et la sécurité nationale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier et interroger l'engagement citoyen : porter secours, protéger. En quoi la solidarité est-elle une valeur aussi importante que la liberté ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire intervenir un Jeune Sapeur-Pompier ou un jeune militaire en classe pour échanger autour des valeurs de solidarité et d'engagement citoyen.